

## COMMUNIQUE

### **Augmentation de capital par incorporation de primes d'émission et des réserves libres et émission d'actions nouvelles gratuites de BANK OF AFRICA – MALI**

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire - du 30 juin 2017, les Actionnaires de la BANK OF AFRICA - MALI (BOA-MALI) ont décidé d'augmenter le capital social de la Banque, actuellement de dix milliards trois cent millions (10 300 000 000) FCFA, pour le porter à quinze milliards quatre cent cinquante millions (15 450 000 000) FCFA, par incorporation audit capital d'une somme de cinq milliards cent cinquante millions (5 150 000 000) FCFA prélevée sur le poste « Primes liées au capital » de la Banque, par la création d'un million trente mille (1 030 000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq mille (5 000) FCFA chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires actuels à raison d'une (1) action nouvelle pour deux (2) actions anciennes.

Les actions nouvelles ainsi créées seront assujetties à toutes les dispositions légales et statutaires et seront assimilées aux actions anciennes.

La date de jouissance de ces actions nouvelles est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les titres formant rompus seront rachetés en espèces par le Compte de Liquidité de BOA- MALI. Le prix d'un rompu sera calculé sur la base du dernier cours coté de l'action à la BRVM avant le détachement du droit d'attribution soit le mercredi 20 septembre 2017. Au regard de la quantité de titres détenus à la date de fermeture du registre, les actionnaires recevront 1 action nouvelle pour 2 actions anciennes détenues.

L'opération d'attribution gratuite ne donnera pas lieu à la cotation de droit.

Les modalités de cette augmentation de capital par incorporation de réserves sont ci-après décrites :



- ✓ Emetteur : BANK OF AFRICA - MALI
- ✓ Particularité : Création d'actions nouvelles
- ✓ Mode de placement : Attribution gratuite
- ✓ Capital actuel : 10 300 000 000 FCFA
- ✓ Montant de l'émission : 5 150 000 000 FCFA
- ✓ Valeur nominale des actions : 5 000 FCFA
- ✓ Nombre d'actions anciennes : 2 060 000
- ✓ Nombre d'actions nouvelles : 1 030 000
- ✓ Parité de distribution : 1 action nouvelle pour 2 actions anciennes;  
les rompus seront rachetés par le Compte de Liquidité BOA-MALI à la valeur théorique du droit d'attribution calculée sur la base du dernier cours coté de l'action à la BRVM à la date précédant la cotation ex-droit
- ✓ Date de jouissance : 1<sup>er</sup> janvier 2017 ; les actions nouvelles seront entièrement assimilées aux actions anciennes et porteront jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017
- ✓ Date de fermeture du registre des actionnaires : **22 septembre 2017**
- ✓ Personnes concernées : tout actionnaire détenteur des titres à la date de fermeture du registre le **22 septembre 2017**.

La BOA-MALI remercie tous ses actionnaires ainsi que l'ensemble des investisseurs du marché financier régional pour l'intérêt manifesté à ses actions.

Fait à Bamako, le 08 septembre 2017

Le Directeur Général

M Abdallah IKCHED

